



Salaire de mon ex-mari sur compte joint

Par **roudoudou85**, le **19/07/2011** à **11:10**

Bonjour, je viens vers vous pour un renseignement. Au mois de janvier 2011, l'entreprise de mon ex mari à verser le salaire de celui-ci sur notre ancien compte joint où les mensualités de la maison que l'on a fait construire ensemble son prélevé. Seulement vu que mon ex-mari ne paye pas ces mensualité du , j'avais du retard dans les mensualité et le salaire a été engloutis dès le versement de celui-ci. L'entreprise de mon ex-mari, qui est gérée par son frère, me demande de rembourser ce salaire, chose que j'ai déjà fait à hauteur de 600€ mais sachant que mon ex mari ne paye aucun droit pour nos enfants et il ne paye pas non plus les mensualités de la maison alors qu'il s'était engagé à les régler auprès du juge familial! Je viens de recevoir un recommandé où l'entreprise me dit de rembourser le reste de la somme sous huitaine sous peine d'avoir un recours juridique. Sont-ils dans leur droit alors que c'est tout de même une erreur de leur part et est-ce pas à mon ex mari de régler ce problème? merci de me donner réponse. Cordialement

Par **Michel**, le **19/07/2011** à **13:01**

Bonjour, C'est à VOUS à régler ce problème. L'entreprise de votre ex n'a rien à voir avec vos démêlés. Elle est parfaitement en droit de vous demander de rembourser une somme indue. La seule et unique chose que vous auriez dû faire, et que vous pouvez encore faire, c'est d'aller voir un avocat, porter plainte contre votre ex et demander la saisie de son compte bancaire. Salutations Michel